



## EN BREF

### Les formations de votre Chambre d'agriculture

#### Anticiper ma retraite et transmettre mon exploitation

07 Avril 2022

Vous vous posez des questions sur votre retraite et la transmission de votre exploitation ? Participez à cette journée avec la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec le CER, la DDTM, la MSA et la FDSEA66 afin de traiter toutes les questions liées à la cessation de votre activité.

#### Connaître la réglementation en cosmétiques

13 Avril 2022

Vous souhaitez fabriquer des cosmétiques à base de vos produits ?

Le Centre de Formation de la Chambre d'Agriculture vous propose une journée de formation afin de connaître la réglementation en vigueur et les étapes dans la fabrication, de cosmétiques

#### Favoriser les Chauves-souris en tant qu'auxiliaire agricole

21 Avril 2022

Vous savez que les chauves-souris tiennent un rôle important dans l'équilibre des écosystèmes mais saviez-vous qu'elles mangent les carpocapses, les tordeuses comme l'Eudémis ? Venez découvrir à quel point elles peuvent être vos alliées dans la lutte contre les ravageurs nocturnes et apprenez à favoriser leur présence sur votre exploitation.

#### L'agriculteur face aux changements : comment rebondir vers de nouveaux projets

26 avril, 10 et 17 mai

Vous vous sentez à une étape clé de la vie de votre entreprise ? Vous souhaitez construire de nouveaux projets professionnels et vous préparez au changement ?

Ce parcours va vous permettre de comprendre les forces en jeu dans un changement, définir un plan d'actions pour atteindre ses objectifs, utiliser une méthode pour se projeter à nouveau et renforcer la confiance dans ses capacités à rebondir.

#### Gestion des salariés de l'embauche aux déclarations sociales

26 et 29 avril

Vous vous posez des questions concernant l'embauche d'un salarié & la gestion de sa paye ?

Venez vous former pour identifier les différentes réglementations et formalités déclaratives concernant l'embauche, le bulletin de salaire, la DSN, le prélèvement à la source...

**Pour tout renseignement**, contactez le Centre de Formation de la Chambre d'Agriculture au 04 68 35 87 81 ou <https://po.chambre-agriculture.fr/formation>

# ECOPECHE 2-2021 : un suivi biodiversité en pêche enrichissant !

Ecopêche 2 est la poursuite du dispositif Ecopêche 1 dans le programme Ecophyto qui a pour objectif de diminuer de manière encore plus ambitieuse les intrants phytosanitaires par rapport à une conduite en production raisonnée, cette fois pour atteindre une réduction de 75% !

A la Sica Centrex à Torreilles le défi est poussé à son maximum dans ce nouveau dispositif avec une modalité qui aura pour objectif de diminuer jusqu'à 100% des produits phytosanitaires chimiques.

Nous avons planté ce nouveau dispositif en février 2019 avec la variété de nectarine de saison Luciana :

Le dispositif et la parcelle d'expérimentation sont découpés en 4 modalités avec :

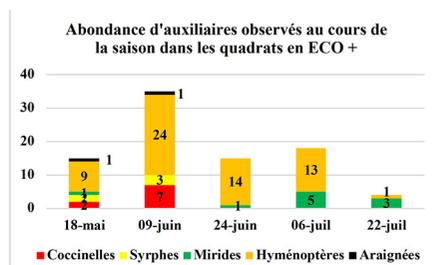
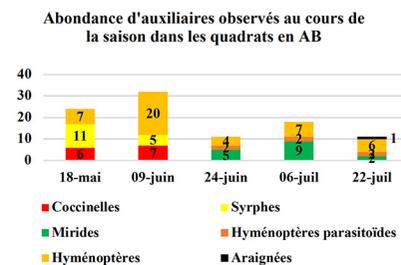
- la modalité PFI, conduite en production raisonnée
  - la modalité 0 résidus, conduite de façon à ne pas obtenir de résidus détectables aux analyses
  - la modalité BIO, conduite en agriculture biologique avec travail du sol sur le rang et produits homologués en AB
  - la modalité ECO+ biocontrôle, conduite en AB, avec l'utilisation uniquement de produits de biocontrôle (sans utilisation ni de cuivre ni de produit à base de spinosad) et un paillage tissé sur le rang.
- L'année 2021 est malheureusement marquée par une gelée importante dans la nuit du 8 avril 2021 comme tout le reste du département et les récoltes n'ont pas été significatives.

#### On s'en sort bien en cloque !

Avec 3 Bouillies bordelaises en préventif et un Curatio en curatif dans la modalité BIO et un BNA Pro et 3 curatio (deux en préventifs et un en curatif) dans la modalité Eco, les stratégies alternatives semblent globalement assez efficaces ! Il faut cependant suivre attentivement les stades végétatifs de la variété et avoir de la réactivité derrière une pluie lessivante. C'est donc plus compliqué quand on a beaucoup de variétés à gérer !

#### Indices de Fréquence de traitement : objectifs atteints !

La baisse est de 34% les IFT dans la modalité 0 résidus, de 86% dans la modalité Bio et de 100% dans la modalité Eco+. Nos objectifs de réduction des phytosanitaires seront atteints!



#### Une belle bande fleurie en 2021 pour favoriser la présence d'auxiliaires et gérer les pucerons!

Ce n'est probablement pas avec uniquement des huiles de paraffine, des argiles calcinées et des savons potassiques qu'on arrivera à gérer la présence de pucerons noirs et verts dans les vergers de pêcheurs en culture biologique ! On voit bien ici l'intérêt de l'étude d'un système qui va combiner différents leviers dont des leviers sur la biodiversité fonctionnelle.

Une bande fleurie (composée de 8 espèces différentes provenant d'un mélange obtenu par le Civam bio66) a été semée en novembre 2019 et s'est bien implantée ces deux années 2020 et 2021 dans l'inter rang le long des modalités ECO et Bio. Cette bande fleurie comporte de la pâquerette, de l'alysson maritime, de l'achillée millefeuille, du trèfle blanc, de l'œil de bœuf, du souci, du bleuet, et du mélilot officinal.

Notre stagiaire 6 mois de la Sica Centrex a effectué une succession de plusieurs observations à l'intérieur de quadrats ainsi qu'avec des filets fauchoirs dans les modalités ECO, Bio et PFI-Oresidus.

On constate qu'il y a plus d'auxiliaires dans les bandes fleuries des modalités Bio et Eco et qu'il y a d'autre part une plus grande diversité qu'en PFI et Orésidus.

On constate que les auxiliaires sont présents dans les fleurs même s'il n'y a pas de pucerons, ils se nourrissent donc du nectar des fleurs.

Les coccinelles arrivent un peu tard souvent après les syrphes et bien

Ces observations montrent que la mise en place d'une bande fleurie diversifiée apporte localement de la biodiversité avec l'arrivée en quantité et en diversité de familles d'auxiliaires intéressantes pour le verger. Il est intéressant d'avoir des fleurs tôt pour essayer d'installer des auxiliaires tôt dans la saison. On veillera aussi à préserver ces auxiliaires en limitant les traitements qui pourraient les perturber. On rappelle qu'il faut aussi respecter la réglementation abeilles.

On voit ainsi la complexité de nos systèmes de vergers à très bas intrants qui doivent combiner l'introduction ou l'augmentation de biodiversité, l'installation pérenne d'auxiliaires, un niveau de tolérance des pucerons et un niveau acceptable de dégâts dans le verger et la réglementation de plus en plus stricte sur l'utilisation des produits de traitement même de biocontrôle !

Des défis toujours plus difficiles !

après l'apparition de pucerons noirs dans les arbres et après l'observation du 9 juin, elles laissent la place aux mirides. On retrouvera nos larves de coccinelles sur les foyers de pucerons dans les arbres fin juin.

Myriam CODINI

Chef de Service Entreprises  
Chambre d'agriculture des P.O.

